

Décision

Générale

colonial

Décision n° 29-394-1929 Majorations d'ancienneté.

n° 29-394-1929

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

2 septembre 1929

Numéro JO

n° 394 du 30/09/1929

Date du numéro

30 septembre 1929

TEXTE INTÉGRAL

le garde indigène (matricule 703) Moustapha Mohamed, est nommé garde de 1er classe, à compter du 1er octobre 1929, en récompense du zèle apporté à son service,